



joyeuses fêtes de fin d'année

Décembre 2014

SOMMAIRE

- Le mot de Marie-Pierre MONIER
- Les informations municipales
- Les associations
- Vie pratique
- L'Etat civil
- Visite de Mme la Ministre, Ségolène Royal

LE MOT DU MAIRE



Nous voici arrivés à l'aube d'une nouvelle année.
2014 fut riche en évènements pour notre petite commune.

En mars ont eu lieu les élections municipales. Depuis, les conseils municipaux se déroulent dans une ambiance sereine, la quasi-totalité des décisions y sont prises à l'unanimité, grâce à une opposition constructive.

Nous souhaitons que cela continue, pour le bien et l'avenir de Vinsobres.

En juin, notre début de mandat a été entaché par une grande perte, celle de notre chère Canou, secrétaire compétente, efficace, reconnue par toutes les municipalités qui ont travaillé avec elle.

Elle nous manque tant ! Il est dur d'enchaîner après ces quelques mots, mais la vie doit continuer.

En septembre, les grands électeurs de la Drôme m'ont élue sénatrice.
Je dois dire qu'en cette année anniversaire du droit de vote accordé aux femmes, je suis très fière d'être la première femme sénatrice de la Drôme.
Dans cette élection, je représente les petites communes agricoles rurales dont nous faisons partie, et particulièrement le sud de la Drôme.
Soyez assurés que mon attachement à Vinsobres reste plein et entier.

En décembre, nous avons accueilli une ministre de la république, évènement rare dans un village comme le nôtre !

Mme Ségolène Royal, ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, nous a fait l'honneur de participer à une rencontre sur le thème :

**« Le Parc de Baronnies :
levier de développement économique durable ».**

Nous vous relatons cette journée page 23 .

Nous souhaitons renouveler nos remerciements au personnel communal dans son ensemble, pour la qualité du travail qu'il effectue pour la commune.

Nous tenons à remercier Guy Chevillon pour son dévouement et son implication dans l'entretien des bâtiments communaux.

Avant de conclure, nous tenons à remercier chaleureusement Evelyne pour la superbe mise en page de ce bulletin !

**Le conseil municipal et moi-même
souhaitons aux vinsobraises et vinsobrais
une excellente année !**

Que 2015 leur apporte en premier lieu, le plus précieux des biens, la santé, mais aussi, le bonheur.

En ces temps économiquement difficiles, sachons ensemble trouver le chemin de la solidarité, de la fraternité, afin d'affronter les enjeux de demain et de porter haut les couleurs de Vinsobres

Marie-Pierre MONIER

VINSOBRES, UN VILLAGE ENTRE PROVENCE ET DAUPHINE

Ce livre sur Vinsobres, dont nous vous avons déjà parlé plusieurs fois dans ce bulletin, est près de paraître. Il a été remis à l'éditeur début novembre et devrait donc sortir de presse dans le premier semestre 2015.

Il s'agira d'un volume de 400-500 pages, avec 275 illustrations dans le texte. Le prix public sera de 35 €.

**Mais si vous souscrivez à l'avance
et nous aidez ainsi à financer la publication,
vous pourrez bénéficier
d'un tarif préférentiel de 28 €**

Une souscription est en effet nécessaire.

Le C.A.T.V. et la mairie, qui nous soutiennent depuis l'origine et nous accordent d'indispensables subventions, ne peuvent financer l'opération dans son intégralité.

Le livre lui-même sera disponible en mars, selon toute probabilité.

Vous ne regretterez pas votre investissement. La somme de documents et d'archives que nous avons recueillie est proprement énorme. Elle nous a occupés trois ans et nous a permis, à l'arrivée, de vous proposer un ouvrage qui traite tous les aspects possibles : les paysages de Vinsobres, les temps anciens (de la préhistoire au règne de Louis XVI), les temps modernes (de 1787 à nos jours), la vie économique du village et de la région, la vie sociale et enfin la commune elle-même.

Agrément de nombreuses illustrations, dont beaucoup sont inédites, il vous séduira et vous surprendra, nous l'espérons, par l'abondance et la variété des informations qui n'ont pour ainsi dire jamais été réunies dans un ensemble et intégrées dans un cadre géographique et historique aussi vaste, à la fois local, régional et national. Nous n'avons nous-mêmes jamais imaginé rencontrer une pareille richesse !

Ce livre part du passé, mais il parle aussi du présent et pourrait aider à imaginer l'avenir. C'est en tout cas en revivant l'histoire, trop souvent oubliée, que l'on peut mieux comprendre le présent et par conséquent préparer l'avenir.

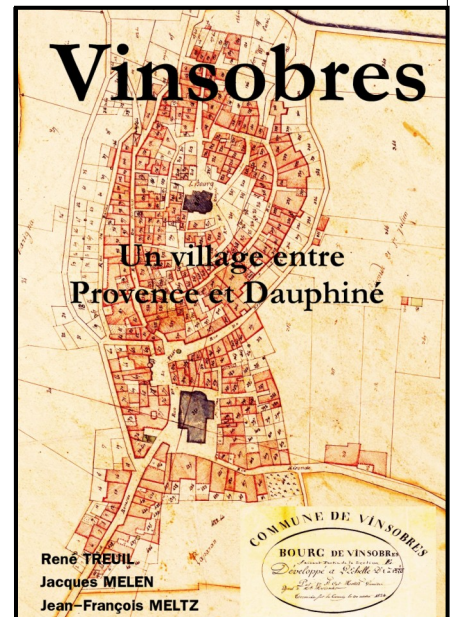
Bulletin de souscription disponible en mairie et commerces

(clôture à la parution du livre).

Souscrivez maintenant à 28 euros

Merci de votre soutien.

Jacques Mélen - Jean-François Meltz - René Treuil



**Cette souscription
sera lancée
le 15 décembre
à 18h30,
à la salle des fêtes,
précédée d'une
présentation de
notre travail.**

Nous vous souhaitons à tous une bonne année et espérons que 2015 verra l'avancement de nos projets.

URBANISME

Notre conseil municipal a délibéré le 20 aout dernier pour adhérer au CAUE : conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement de la Drôme. Celui-ci assure des missions de conseil, d'aide à la décision et d'accompagnement à la maîtrise d'œuvre pour les communes. La mission du CAUE porte sur l'analyse du site, des besoins, du contexte financier et réglementaire, aide au montage administratif, juridique et financier.

Par délibération du 17 octobre, le conseil a permis que nous signions deux conventions avec cet organisme :

- ◆ Convention sur la circulation dans le village
- ◆ Convention pour la création d'un service d'accueil pour les jeunes enfants

Nous avons rencontré des membres du CAUE à qui nous avons fait visiter le village en attirant leur attention sur les points problématiques. Ils doivent faire, dans un premier temps, un diagnostic qui sera suivi d'une réunion publique afin de le compléter. Ensuite, nous travaillerons probablement avec le comité consultatif d'urbanisme.

En ce qui concerne la construction d'un nouvel accueil, le CAUE a visité les locaux actuels. Ils doivent prendre contact avec les personnes ressources pour connaître les besoins de chacun.

Nos projets avancent.

Madeleine Vallot

Le personnel du service d'Urbanisme a finalisé un document obligatoire qui n'avait encore jamais été réalisé :
le DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS OU DICRIM.

Ce document est à votre disposition pour consultation à la Mairie et nous vous invitons à venir en prendre connaissance.

LE TAP (TEMPS D'ACCUEIL PERISCOLAIRE)

Avec la rentrée des classes de septembre, nous avons dû mettre en place la réforme des rythmes scolaires, le TAP (temps d'activité périscolaire) de 15H45 à 16H45.

Le TAP est gratuit pour les enfants de l'école ; la municipalité en a fait le choix. Elle a embauché des intervenants pour permettre aux enfants de bénéficier d'activités variées: théâtre, basket, cirque, nature, danse. Chaque intervenant anime un groupe de 18 enfants par soir. Autres activités programmées : hip hop, kung-fu, capuera. Des bénévoles animent aussi des ateliers une fois par semaine; ce sont ceux de la bibliothèque et du jeu lyonnais (boules). Un grand merci à eux. L'équi-

pe d'animation, Nathalie, Mireille, Laure, Claire, Christelle et Annie, propose aussi des activités ludiques, sportives, cuisine et du petit bricolage. Chaque animateur a en charge un groupe de 14 enfants au maximum pour les moins de 6 ans et de 18 enfants pour les plus de 6 ans.

Le TAP n'est pas obligatoire et les inscriptions doivent se renouveler de « petites vacances » à « petites vacances ». La première période a accueilli 64 enfants sur 82 ; la deuxième période 67 enfants. Après le délai de mise en place, le rythme est pris et apprécié par chacun.

La Garderie « les Marigass »

Mireille, Christelle et Annie sont les animatrices des Marigass pour un effectif de 36 enfants inscrits. Les jours de

classe, les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 9h00, 16h45 à 18h30 et le mercredi de 12h00 à 12h15.

Le goûter est inclus dans le prix d'inscription variable selon le quotient familial (QF). Grâce au partenariat avec un fruit pour la récré, les enfants bénéficient d'un fruit par jour avec leur goûter. Le temps passé aux Marigass est plutôt récréatif mais des activités sont systématiquement proposées. C'est un moment privilégié de détente dans un environnement conviviale.

Toute l'équipe vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

La directrice



LES INVESTISSEMENTS DE LA COMMUNE

EN COURS :

- Réfection complète de la cuisine du Petit Bistrot qui ne répondait plus aux normes en vigueur pour ce type d'établissement.
- Restauration des vitraux sur deux baies en façade Sud et Nord de l'église.

REALISATION DEBUT 2015

- Démolition et réfection du mur de soutènement entre le parking de la mairie et les terrains de boules avec réalisation de nouvelles toilettes publiques et démolition de celles se trouvant près de la salle des fêtes.
Durée du chantier : environ 3 mois.
- L'éclairage public va être entièrement renouvelé, consécutivement au passage aux ampoules LED. La maîtrise d'ouvrage sera assurée par le SDED. Une importante économie d'énergie et donc financière en découlera.

REALISATION DEUXIEME SEMESTRE 2015

Station d'épuration : ce chantier est conditionné par l'obtention au 1^{er} semestre des subventions de l'Etat et du Conseil Général, promises en 2014, mais reportées d'un an.

ETUDES ENGAGEES

- Relevés topographiques par le Cabinet GEO-VENTOUX des rues du Tripot et de Barriou devant permettre une évaluation des travaux de réfection de ces voiries.
- Le diagnostic d'accessibilité des personnes handicapées aux établissements communaux recevant du public a été réalisé par le bureau ALPES-CONTROLES. Conformément à la loi, nous allons élaborer un planning des travaux de mises en conformité nécessaires par établissement en fonction de leur destination.
- Une étude va être menée début 2015 pour améliorer la circulation du contournement Est par Gratte-Coquin (récupération et évacuation des eaux pluviales, mise aux normes en largeur de la chaussée).
- Récupération de la source des Piallats pour permettre l'arrosage du stade. Constitution d'un dossier de façon à solliciter une subvention auprès de l'agence de l'Eau.
- Mise en place des périmètres de protection des captages d'eau potable du Moulin nécessitant une mise à jour administrative pilotée par l'A.R.S et le Conseil Général avec ouverture d'une déclaration d'utilité publique et achat de terrain.

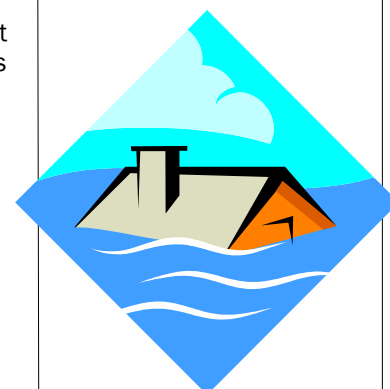
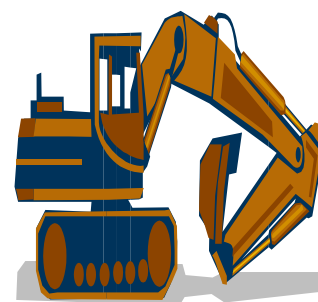
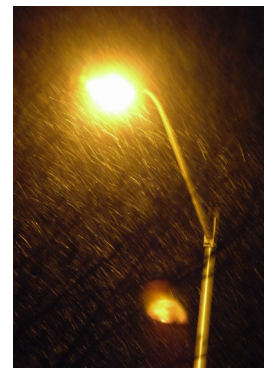
Claude Somaglino

TELE -ALERTE

Dans le cadre d'une gestion optimale de la « télé- alerte »* sur notre commune, il est indispensable pour la municipalité de connaître les coordonnées téléphoniques de tous les résidents Vinsobrais.

**A ce titre nous invitons les habitants de Vinsobres
figurant sur liste Rouge
à communiquer leur numéro de téléphone
au secrétariat de la Mairie.**

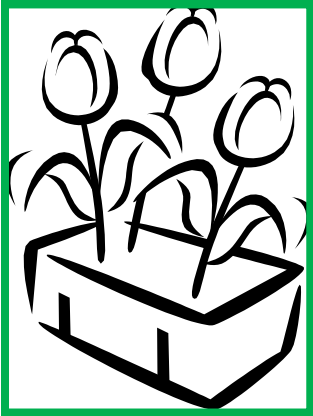
* Information de la population en cas de risque majeur.



MESSAGES MUNICIPAUX

Pour préserver notre environnement, désormais la municipalité a décidé de ne plus utiliser de produits chimiques pour entretenir le cimetière et les rues du village.

Les allées sont désherbées régulièrement par le personnel communal, les concessions sont entretenues par les familles.



Entretien de notre Village

- élagage de tous les platanes du village
- information donnée à la population (panneaux) pour inciter les personnes à déposer bouteilles et tous objets en verre à la Brillante
- installation de trois bacs pour les déjections des animaux dans le village :
 - ⇒ près de la salle polyvalente
 - ⇒ près de l'église
 - ⇒ route de Valréas
- débroussaillage de la Banne du Clos Mallet
- poursuite du fleurissement du village (pensées et bégonias)
- nettoyage régulier des rues du village

Tous nos remerciements aux employés municipaux en charge de ces travaux

Denise Rousset, conseillère municipale,
responsable de l'entretien du village

Peut-on faire brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Non, sauf exception (cas des villages dépourvus de déchetterie communale ou intercommunale), vous n'avez pas le droit de faire brûler vos déchets verts (feuilles mortes, branches d'arbres, résidus de débroussaillage...) dans votre jardin.

Règle générale qui s'applique à la zone urbaine

Les particuliers n'ont pas le droit de brûler leurs **déchets ménagers** à l'air libre. Les déchets dits "verts" produits par les particuliers sont considérés comme des déchets ménagers.

À ce titre, il est notamment interdit de brûler dans son jardin :

- ◆ l'herbe issue de la tonte de pelouse,
- ◆ les feuilles mortes,
- ◆ les résidus d'élagage,
- ◆ les résidus de taille de haies et arbustes,
- ◆ les résidus de débroussaillage,
- ◆ les épluchures.
- ◆

À savoir : les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective organisée par la commune de porte à porte. Ils peuvent également faire l'objet d'un **compostage individuel**.

Règle en zone non urbaine :

Les propriétaires, agriculteurs ou non agriculteurs, peuvent incinérer les végétaux coupés selon le calendrier en mairie. Page suivante, résumé de ce calendrier.



**CALENDRIER ANNUEL D'INCINERATION DES PERIODES D'INCINERATION
DES VEGETAUX POUR LE DEPARTEMENT DE LA DROME**

**Ces dispositions sont applicables à l'intérieur et à moins de 200 mètres
des espaces sensibles ***

- Incinération de tous les végétaux par vent faible, autorisée en

janvier, avril, mai, juin et de septembre à décembre.

* Les espaces sensibles sont : bois, forêts, plantations, reboisements, landes, maquis et garrigues. Les vergers régulièrement entretenus sont exclus.



**REMERCIEMENTS DE LA LISTE
« DES INTERETS COMMUNAUX »**

La liste des intérêts communaux n'a pas eu l'opportunité de remercier oralement les électeurs qui lui ont fait confiance lors des dernières élections municipales.

Nous avons adressé les quelques mots qui vont suivre à la presse locale (Tribune et Dauphiné Libéré), mais ces derniers n'ont pas souhaité, pour des raisons que nous ignorons, passer notre article !

C'est donc par le canal de ce bulletin municipal que nous vous adressons les remerciements mérités, pour la confiance que vous nous avez témoignée avec vos suffrages.

Nous avons échoué pour seulement neuf voix, c'est-à-dire 5 personnes qui ont fait un autre choix, et le nouveau mode de scrutin ne nous alloue que trois sièges. Cela peut paraître injuste bien sûr, mais avec dix voix de plus, il faut convenir que l'injustice aurait été supportée par l'autre liste. Alors, acceptons ce mode de scrutin avec philosophie, bien que nous sommes plusieurs à penser que cette méthode donne la part belle aux « appareils politiques » par rapport à la valeur individuelle des personnes qui se présentent à vos votes.

Une autre bizarrerie de cette élection, notre liste a été étiquetée « divers gauche » et la liste opposée « divers droite », par les temps qui courent, ce n'était pas forcément un avantage ...

Quand même ce nouveau règlement aura au moins eu l'immense mérite de rendre silencieuse la poignée d'hystériques haineux qui, il y a six ans, avait scandé « démocratie, démocratie » poussant l'intolérance jusqu'à l'intolérable ! Pourtant la différence du nombre de voix était sensiblement équivalente, dans le sens opposé, et la liste battue s'était vue attribuer sept sièges, ainsi qu'une offre pour une place d'adjoint !

Bizarrement ce besoin d'équité qui avait transcendé cette minorité de fanatiques s'est évanoui en même temps qu'ils trouvaient leur intérêt dans le résultat ...

Pour notre part, nous avons fait le choix d'être dans une opposition constructive, objective, et n'ayant aucune raison de douter du bon travail que fera la nouvelle équipe, tout en vous réitérant nos remerciements pour votre confiance, nous souhaitons à madame le Maire, devenue depuis sénatrice, à ses adjoints, ses conseillers, bonne chance pour la suite, il en va de l'intérêt de Vinsobres et de tous les vinsobrais !

*Bonne fin
d'année*

et

Bonnes fêtes

à tous



COVOITURAGE

Nous sommes sollicités par des personnes âgées qui n'ont pas de voiture et ont besoin de se rendre à Nyons.

Si certains d'entre vous ont la possibilité de proposer quelques places, merci de vous inscrire en mairie.

Le site internet de la mairie est en cours de finalisation avec un espace dédié au covoiturage.

FÊTE DES ASSOCIATIONS ET DU BÉNÉVOLAT

Le 19 octobre

**Première fête
des
Associations
et du
Bénévolat
de
VINSOBRES**



C'est le 19 Octobre que c'est tenu la première fête des associations et du bénévolat, cette journée festive a démontré l'engagement des associations et des bénévoles qui les conduisent, 19 sur 23 y ont participé, les visiteurs ont pu découvrir, s'inscrire, participer aux animations proposées, prendre des renseignements..., les jeunes du village ont pu faire découvrir leur projet.

De l'avis de tous, cette journée fut une belle réussite, à renouveler. Un grand BRAVO à tous !!

JUNIOR ASSOCIATION

Une nouvelle junior association va se créer à Vinsobres dans le but de construire un espace sportif pour pouvoir animer le village.

Nous souhaiterions que cet espace comprenne un skate-park, un terrain multisport, une piste de cross et un abri en cas de pluie.

L'association appelée "**Les Jeunes de Vinsobres**" est composée d'une dizaine de membres motivés pour aboutir à la création de leur projet.

« Notre projet nous tient à cœur parce que nous avons constaté qu'au sein du village, ils nous manquent des loisirs. Nous sommes tous très motivés pour trouver des moyens de financement. Tous ensemble, nous y parviendront! »

L'association compte sur vous pour votre soutien.

Maël, Kilian, Martin, Victor, Emma, Léna, Amandine, Bastien et Morgane





C.A.T.V.

(COMITE D'ANIMATION TOURISTIQUE DE VINSOBRES)

Depuis le 1^{er} janvier l'ancien Office de Tourisme de Vinsobres est devenu le

Comité d'Animation Touristique de Vinsobres

Notre Association a pour but d'animer le village pour ses habitants et les touristes.

Nous organisons :

La balade gourmande des terroirs le dimanche de Pentecôte, en collaboration avec le Comité des vignerons.

Des dégustations de produits de terroir deux lundis en juillet et deux en août, avec animation musicale et petit marché de terroir où les producteurs vinsobrais peuvent faire déguster et vendre leurs produits.

Nous accueillons l'orchestre du Nyonsais, la Chorale de Colmar, les fous berlinois.

En septembre, nous organisons le repas

du ban des vendanges

(co-organisation avec les vignerons),

les journées du patrimoine,

l'opération « Nettoyons la nature ».

Nous fonctionnons essentiellement grâce aux subventions et aux cotisations.

Le montant de cette cotisation a été fixé à **15 euros** lors de notre Assemblée Générale, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Son montant reste inchangé pour 2015.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons besoin de vous.



Ils ont bien bossé!!!

Le CATV, c'est aussi :

- ◆ la rédaction du livret d'accueil disponible dans les OT du pays de Nyons.
- ◆ La rédaction et la distribution du livret des manifestations..
- ◆ Nos adhérents reçoivent les informations par mail.

Pour nous contacter par courrier :

C.A.T.V. - Mairie, Rue Gironde
26110 Vinsobres

Par mail : vinsobres.tourisme@orange.fr

Par téléphone :

Sylvette ANDRE, présidente, 06 85 66 33 52
Catherine JEAN, secrétaire, 06 81 55 62 57

Présence lundi matin à 10h30 à la Mairie,
au deuxième étage



Balade gourmande



L'assemblée générale

du C.A.T.V.

aura lieu

Vendredi

23 janvier

à 18h30

à la salle des fêtes

**VENEZ
NOMBREUX**



Balade gourmande

CANTINE SCOLAIRE

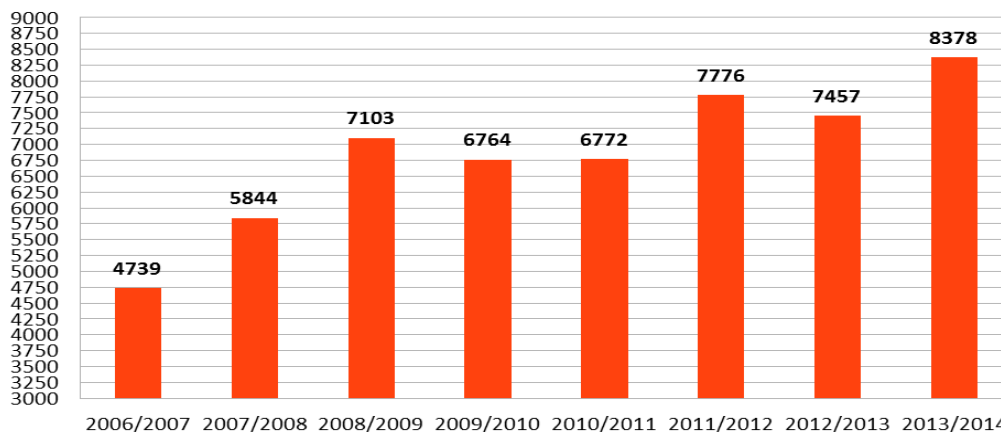
La cantine scolaire de Vinsobres connaît une fréquentation en plein essor.

En effet, nous avons durant la dernière année scolaire dispensée **8378 repas**.

C'est quasi deux fois plus qu'en 2006/2007, où nous avons fait 4739 repas.

(Voir graphique ci-dessous)

Nombre de repas/an



8373
repas
servis
pendant
l'année
scolaire

2013-2014

C'est grâce à notre équipe de salariés et aux membres bénévoles de notre association que cela a été possible.

J'en profite pour remercier vivement Magali, Laurence et Aurélie pour leur implication sans faille.

Mais pour faire face et mener à bien nos différents projets, nous avons besoin que d'autres parents nous rejoignent.

Si vous souhaitez de plus amples informations vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante :

cantine-vinsobres@laposte.net

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes fêtes de fin d'année

le Président: A. Kourim

LE TEMPS DE VIVRE

Contacts

Présidente :
Mme Brechet
04 75 26 15 10

Mme Maurin
06 34 99 41 15

Mme Gallaud
04 75 27 63 31

Belote : Tous les lundis et jeudis après-midi.
Tous les 15 jours, concours primé entre adhérents. Grands concours primés ouvert à tous.

Scrabble :
Tous les 15 jours le mardi après-midi

Loto : Généreusement dotés par des caves et commerçants.

Repas : Organisé par un traiteur ou chez un restaurateur (avec participation)

Voyages : A la journée ou sur plusieurs jours, destination diverses.

Rencontres : Avec les enfants de l'école

Venez nous rejoindre nombreux

12 janvier 2015

Salle polyvalente
Journée publicitaire à 9H sans obligation d'achat (minimum 15 personnes)

24 janvier 2015

Assemblée générale à 14H30
Salle polyvalente
Prix de la carte d'adhésion 13€ en chèque de préférence

Du 21 au 28 mars 2015

Voyage au Canaries en avion
Prix 695€ à partir de 15 personnes
Excursions en plus
Carte d'identité et carte européenne d'assurance maladie.

Interclub

18 janvier 2015 loto à 14H à la Maison de Pays
18 février 2015 pétanque 3€
1 avril 2015 belote 6€

A D M R



18 000 heures d'aide aux publics fragilisés en 2013 dont près de 8 000 heures sur Vinsobres !

Mais pas que...



L'ADMR les Oliviers est, somme toute, bien connue localement pour l'aide qu'elle apporte aux personnes âgées ou handicapées. Il ne vous viendrait pas forcément à l'idée de contacter l'ADMR pour garder vos enfants, entretenir votre logement et garder votre temps libre pour vos loisirs, la famille, et pourtant...

L'ADMR contribue toujours plus au maintien à domicile des personnes âgées ou fragilisées. « Normal » me direz-vous. C'est pour cela que l'ADMR existe ». Détrompez-vous !

L'ADMR intervient, depuis sa création, auprès de tous publics. Pour le réseau et notre association, il est temps de passer outre cette idée reçue. Il nous faut COMMUNIQUER.

COMMUNIQUER pour faire connaître l'ADMR, son projet, son organisation, ses services, et contribuer aux débats, à la vie locale. COMMUNIQUER sur :

- ◆ Les prestations « DOMICILE » : ménage, repassage
- ◆ Les prestations « FAMILLE » : gardes d'enfants à domicile

COMMUNIQUER clairement avec une cohérence forte. L'ADMR est un réseau intégré d'associations ayant une histoire, une culture et des valeurs communes.

**Portons haut les couleurs de l'ADMR,
parlons-en autour de nous !**

Aujourd'hui, au-delà des services proposés à la population, nous souhaitons renforcer le lien social auprès des habitants de la commune de Vinsobres. Pour cela nous lançons un appel à bénévolat pour renforcer notre équipe sur Vinsobres. Vous serez accueilli chaleureusement et nous vous proposerons des missions à la hauteur de vos attentes.

Alors n'hésitez pas rejoignez-nous !

**e-mail
site internet**

**admr.mirabel@orange.fr
www.fede26.admr.org**

**ADMR
les OLIVIERS
Espace du Vieux
relais
26 110 Mirabel
Aux Baronnies**



04 75 26 73 65





COMITE DES VIGNERONS

Roger Gleize, Président du Comité des Vignerons de Vinsobres, dresse le bilan de l'année 2014.



Tout d'abord un point sur la situation de la flavescence dorée sur la commune, maladie très grave du vignoble. Il y aurait 4 ceps contaminés qui doivent être arrachés. Je tiens à souligner le sérieux avec lequel la situation a été suivie depuis l'apparition de la maladie sur notre commune. Nous sommes très critiques quant aux interventions de la FDGDON et surtout sur leur organisation très défectueuse. Malheureusement la loi nous oblige à travailler avec eux. Seule la vigilance des vignerons nous permettra de limiter les dégâts.

Le Comité des Vignerons a en charge la défense et la gestion de l'appellation. Si le Comité ne fonctionnait plus, il n'y aurait plus la possibilité de produire du Vinsobres. C'est pourquoi il est important que chaque vigneron s'implique dans la vie du Comité.

Nous avons déposé un programme de développement auprès de la Région Rhône-Alpes qui va permettre de booster la promotion de Vinsobres. Cela va engendrer un surcroît de travail au sein de notre ODG et de notre section Inter-Rhône Vinsobres, co-présidée par Pascal Jaume et Franck Gaudet, directeur du Cellier des Dauphins. Merci à tous les deux pour leur travail en faveur de notre Cru.

Dans ce cadre-là, nous venons de recruter une agence de communication, il s'agit de Marsographe. Nous pensons pouvoir vous présenter ses projets lors de notre assemblée générale du 30 janvier 2015.

Tout au long de l'année, nous organisons des animations telles que la Balade Gourmande, le Ban des Vendanges, en collaboration avec le CATV. Merci à eux pour leur implication et leur aide efficace.

Je veux revenir sur le Ban des Vendanges qui a été relancé cette année, grâce notamment à Aurélien qui a su nous persuader de l'importance de cette manifestation. Merci à tous ceux qui ont permis un franc succès.

Nous avons eu aussi les Nuits Diviniques où nous avons accueilli beaucoup plus de visiteurs en août qu'en juillet.

Pour l'année qui vient nous pensons reconduire ces manifestations, mais pour l'instant les dates ne sont pas fixées. La seule date est celle des Journées Agricoles des 14 et 15 mars prochains, dont ce sera la 60^{ème} édition, et 55^{ème} pour le concours des vins. Pour les Journées Agricoles nous aidons le comité d'organisation notamment au niveau de la campagne presse.

Avant de finir, deux mots sur le millésime 2014 qui se caractérise par une année atypique au niveau climatique, mais le beau temps de fin août et début septembre a permis une parfaite maturation des raisins. Nous avons eu aussi la chance d'être épargnés par les gros orages. Nous avons pu vendanger dans d'assez bonnes conditions et nous pouvons dire que dans quelques mois les consommateurs se feront plaisir en dégustant un Vinsobres, comme chaque année.

**Je souhaite à tous une bonne fin d'année
et que tout se passe bien en 2015.**

Le Président, Roger Gleize.



LES JOURNÉES AGRICOLES

Les 4 et 5 avril 2014, la foire a eu lieu par un temps splendide, beaucoup d'exposants qui nous ont fait le plaisir de venir sur une dernière foire des matériels agricoles.

Cette année, le jour de l'inauguration, notre nouveau maire Marie-Pierre Monier nous a fait l'honneur de couper le ruban.

Il y a maintenant bientôt 60 ans que quelques personnes se sont mobilisées pour faire revivre une foire qui datait des années 1860, comme l'atteste un arrêté du maire de l'époque BERNARD Benjamin.

Je vais vous citer ces personnes, il s'agit de :

- AVENAS Jean, instituteur à Vinsobres.
- DEPRALON Pierre, gérant de la cave vinsobraise.
- CORNUD Georges, Président de la confédération générale agricole.
- BLANC Marcel, Président du moulin canal.
- FAZENDE Paul, dernier survivant, Président des jeunes agricoles.

Les 14 et 15 mars 2015, la foire aura lieu avec une semaine d'avance car cette année il y a des élections.

Le bureau des journées agricoles prépare le 60^{ème} anniversaire en coordination avec le comité des vignerons.

Je termine mon propos en vous souhaitant une belle fin d'année 2014 et en espérant que 2015 sera pour tous les Vinsobrais et Vinsobraises une année de joie, santé et de bonheur.

Serge CORNUD, Président

La prochaine foire agricole aura lieu

les 14 et 15 mars 2015



L'ECOLE DE MUSIQUE

LA CHORALE

Elle est dirigée depuis septembre 2012 par René LINNENBANK, basse-baryton, soliste ayant travaillé dans de nombreux pays étrangers, professeur de chant classique et chef de chœur.

Nous accueillons toutes les personnes ayant plaisir à chanter ensemble, et ce, à tout moment de l'année. Les répétitions ont lieu tous les jeudis soir, de 20h00 à 22h00 à la salle polyvalente. Nous disposons de partitions et d'enregistrements au format MP 3 qui permettent également de travailler le chant à domicile.

Pour nous rejoindre, vous pouvez trouver en mairie les contacts et nos tarifs.

COURS D'INSTRUMENTS

Que vous soyez adulte ou enfant, inutile de vous déplacer à l'extérieur, l'Ecole de Musique vous offre la possibilité de pratiquer un instrument à Vinsobres : piano, flûte, guitare, saxo, violon et flûte traversière avec des professeurs compétents.

ANIMATION MUSIQUE A L'ECOLE

Une animation musicale est en place à l'école et est dispensée par Aurélien CURNIER. Cet atelier est financé en partie par l'Ecole de Musique avec l'aide de la municipalité.

Jacques Mélen, président

Ecole de Musique de VINSOBRES

L'Ecole de Musique de Vinsobres propose plusieurs activités

Une chorale Des cours d'instruments

Une animation à l'école primaire

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a tenu son Assemblée Générale le 19 novembre dernier, devant une assistance assez nombreuse.

Le nom « **Bibliothèque de Vinsobres** » remplace désormais l'appellation « Bibliothèque municipale de Vinsobres » (la trésorerie est complètement autonome et les personnes la faisant fonctionner ne sont pas du personnel municipal et rémunéré). Les statuts ont donc été légèrement modifiés.



Les « nouveaux » horaires :

Lundi : 17h-18h30

Mercredi : 10h30-12h00

Samedi : 10h30- 12h00

Outre ces heures-là, les bénévoles sont présents aussi toutes les deux semaines pendant 2 heures pour accueillir les élèves de deux classes (prêt et échange de livres), ainsi que tous les vendredis pour lire des histoires aux plus petits dans le cadre du TAP (Temps d'activités périscolaires).

Nos activités « extraordinaires » :

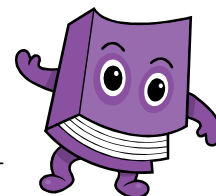
La semaine littéraire de Vinsobres »,

en mai avec accueil de deux écrivains : un voisin de Grignan, Yves Bichet (reçu à l'Auberge avec une participation à un repas organisé par Claudette Delhomme) et à la Bibliothèque, un jeune écrivain (dans le cadre de « Lire en Mai » à Nyons), Pierre Ducrozet. Deux rencontres très amicales qui ont connu un vrai succès.

Nous essaierons de renouveler de tels événements.

« Les livres baladeurs »,

initiative fort appréciée par les touristes, les promeneurs et les vinsobrais je pense ! Des livres dont nous avons libéré nos étagères ont ainsi trouvé une seconde vie et de nouveaux lecteurs en les déposant dans 7 endroits différents du village. Nous réitérerons l'expérience.



Accueil de la Chorale du Delta au Temple,

dirigée par Coline Serreau (avec l'aide financière du Comité des Fêtes), concert d'été incontournable !

Participation au Comité de Lecture du PAN (Polar à Nyons)

qui a permis à nos lecteurs fanas de livres policiers d'échanger autour des mêmes polars avec des lecteurs d'autres communes et de voter pour le « Prix de l'Olive Noire » ! (le Festival du polar qui a été annulé à la dernière minute...)

Participation à la 1^{ère} Fête des Associations et du Bénévolat

le 19 octobre à Vinsobres.

Nous avons quelques livres en néerlandais. Dites-le autour de vous...

N'hésitez pas à venir nous rendre visite pour connaître l'éventail de nos ouvrages, il y en a pour tous les goûts et vous trouverez sans doute votre bonheur !

Je termine ces nouvelles en pensant très fort à Canou dont la disparition nous laisse tous tristes et démunis, mais tout particulièrement nous, les « gens de la Bibli ».

Bonnes fêtes de fin d'année à tous, lecteurs ou pas !
Bella Flouret, présidente

**La cotisation
annuelle
pour
les adultes
est toujours
à 13 €**

**Vous pourrez
emprunter
5 livres
aussi souvent
que vous
voulez...**

L'ABEILLE VINSOBRRAISE

Pour l'Abeille Vinsobraise, association culturelle laïque, les années se suivent et se ressemblent, ce qui pourrait passer pour un «endormissement», mais témoigne en réalité de sa vivacité et de sa persévérance dans les actions entreprises.

Côté ateliers permanents, Anne anime toujours avec bonheur les 4 ateliers théâtre en soirée du mardi au vendredi. Bonne fréquentation ce qui est important pour l'équilibre des comptes.

Notre fidèle Marie-Dom a souhaité arrêter son animation de l'activité gymnastique adultes et seniors : nous la remercions chaleureusement pour ses longues années de dévouement, mais elle ne nous a pas abandonnés complètement et reste présente au sein du conseil d'administration.

Nous souhaitons la bienvenue à **Valérie Martignon** qui anime l'activité gym seniors tous les mercredis de 16h15 à 17h15 à la salle de la Fontaine.

Après 2 années, **l'activité arts plastiques**, animée par Laure CHAMBON, a dû cesser : le petit nombre d'inscrits ne rendait pas cet atelier pérenne. Merci à Laure pour le travail accompli avec les enfants.

Côté animations ponctuelles, l'automne a été très fourni !

- **Le 7 octobre**, nous avons accueilli le premier spectacle de la Comédie itinérante avec « Les Oubliés » (enquête)
- **Le 17 octobre**, le théâtre-école de la Lance et des Baronnie qui nous a présenté « Marius » de Marcel PAGNOL (belle affluence).
- **Le 19 octobre**, nous avons participé avec bonheur à la 1° fête des associations et du bénévolat organisée par la municipalité et ce fût un joli succès.
- **Le 12 novembre**, 2° acte de la Comédie avec « Femme verticale »
- **Le 21 novembre**, nous avons reçu le conteur Ladji DIALLO dans le cadre du festival de contes de moulins en paroles...Ce festival, dont l' Abeille est partenaire depuis la 1° année, a été créé par l' association Contes et Rencontres il y a 27 ans et promeut les conteurs français et occitans dans les villages du sud de la Drôme et du nord Vaucluse. Cette année le festival a commencé le 20 novembre et se terminera le 21 décembre avec la traditionnelle montée des moutons sur le plateau de St May.

L'association organisera également un bal folk

à la salle des fêtes de Vinsobres , en partenariat avec l' Abeille ,
le 28 mars 2015.

Côté projets, le 21 janvier accueil du 3° spectacle de la comédie avec « La curiosité des anges », un spectacle théâtre / clown pour tout public à partir de 10 ans. Notez bien la date sur vos agendas ! Nous avons en préparation une conférence autour des médias et de la presse d'investigation qui sera animée par Hervé LIFFRAN, journaliste au Canard Enchaîné et résidant vinsobrais. La date reste à définir. Nous avons également dans l'idée de proposer une sortie à la Comédie , le théâtre national de Valence, pour les enfants des ateliers , afin qu'ils puissent découvrir un vrai théâtre , côté cour et côté jardin. Nous espérons bien finaliser ce projet au printemps.

En espérant que ce programme vous plaira et que vous serez nombreux à participer à nos soirées, l'Abeille Vinsobraise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année , solidaires et joyeuses.

En espérant que ce programme vous plaira et que vous serez nombreux à participer à nos soirées, l'Abeille Vinsobraise vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année , solidaires et joyeuses.

Le Président

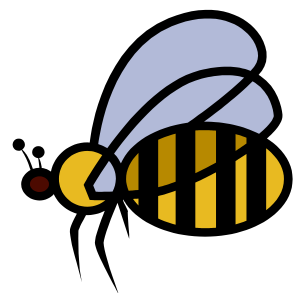
BAL FOLK

LE 28 MARS 2015

SALLE

des

FETES



LE COMITÉ DES FETES

Le comité de fêtes arrive à la fin de son programme 2014.

Nous sommes satisfaits, car aucune manifestation n'a été annulée ; mais nous déplorons cependant le manque de Vinsobraises et de Vinsobrais lors de nos différentes programmations.

Nous en profitons pour vous annoncer que l'on organise à nouveau :

**Le réveillon le 31 décembre 2014 à la salle des fêtes.
inscription et renseignements
au 04 75 27 66 93 ou 04 75 27 61 92 (places limitées)**

Nous participons à la fête des écoles, spectacles, arbre de Noël, cadeaux, goûters...
En février 2015, notre loto.

Pour le programme 2015, il va bientôt paraître.

Dans l'attente de vous voir bientôt.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau, La Présidente, DALLE FRATTE Brigitte

VOIX DE FETES

Depuis huit ans déjà, l'association Voix de Fêtes propose chaque année aux Vinsobrais un programme varié de spectacles :

- du Jazz bien sûr, mais aussi d'autres courants musicaux,
- des musiques du monde, du chant,
- du théâtre ou des soirées à thèmes et festives.

La dernière saison était particulièrement réussie, ce qui nous encourage à poursuivre nos efforts **cette année avec 7 spectacles diversifiés**. La première soirée animée par le Big Band Mic Mac Jazz a fait l'unanimité et nous espérons le même succès pour les spectacles à venir.

Notre programme imprimé ci-dessous donnera toutes les indications utiles. Rendez-vous

Contact

guy.e.attia@gmail.com

mobile

06 03 03 87 34

tél

04 75 27 66 81

SAMEDI 10 JANVIER 2015 à 20h30

Théâtre
par la compagnie
Marlexis



La Délicatesse des chiens

SAMEDI 21 FEVRIER 2015 à 20h30



Jazz avec le Magnetic Orchestra

au chant : **Anne SILA**

ils font revivre les standards du Jazz

SAMEDI 11 AVRIL 2015 à 20h30

avec

Stéphane Scala
Christian Leprete
Alain Corthesy



Jazz avec le Swing Trio

La musique de Django, de Trenet, etc.

Tarif général 10€

réservation 06.03.03.87.34

attiguay@bbox.fr

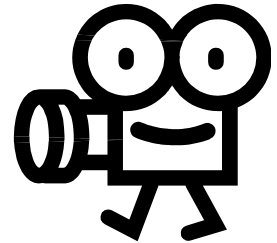
CARNET DE NOTES



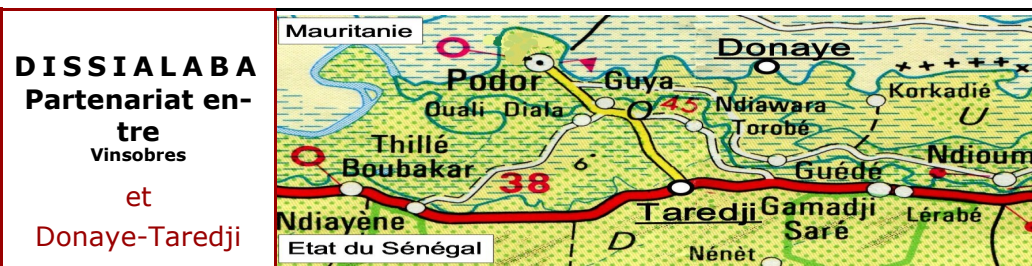
L'Association **Carnet de Notes**, basée à Vinsobres, continue son travail de préservation et de diffusion du patrimoine de notre région en faisant paraître 2 DVD consacrés aux cartes postales et photos anciennes de Nyons et d'une vingtaine de communes environnantes, dont Vinsobres.

En cette année 2014, cette Association vient aussi de finaliser la production d'un film long métrage consacré au vent du Pontias qui a fait l'objet d'une avant-première réussie puisqu'elle a réuni plus de 600 personnes à la Maison de Pays. Toutes ces réalisations ont été soutenues par la mairie ainsi que par le département et sont disponibles auprès des commerçants du village.

Le Président



DISSIALABA



DISSIALABA
Partenariat entre
Vinsobres
et
Donaye-Taredji

**La prochaine
assemblée
générale se
tiendra le
vendredi 6
février 2015**

COTE DISSI

L'activité de l'association a été marquée cette année :

- par l'A.G., suivie du repas annuel, agrémenté d'une loterie qui a eu beaucoup de succès,
- par la diffusion d'un bulletin d'information en avril,
- et surtout par la participation au Forum des associations organisé à Vinsobres le 19 octobre 2014. Pour ce Forum, une présentation détaillée du village de Donaye Taredji (Sénégal) et du projet que nous soutenons a été réalisée, donnant aux visiteurs une idée plus concrète de l'opération engagée dans le domaine scolaire par les responsables locaux et l'Association des Ressortissants de Donaye (A.R.D.).

COTE LABA

- par le financement et la mise en service d'une classe maternelle répondant aux besoins que nous avons pu constater lors d'un voyage sur place.
- Durant l'année, nos partenaires nous ont tenus régulièrement informés de l'avancement du chantier, illustrés par de nombreuses photos. Le bulletin d'information de notre association, faisant le point sur cette opération et montrant l'utilisation de notre contribution (4000 €), a été adressé aux membres de Dissialaba en avril 2014.
- Depuis, les responsables locaux nous ont fait part de leur projet de construire une deuxième classe maternelle pour pouvoir scolariser un plus grand nombre de jeunes enfants. Le Conseil d'administration, réuni le 14 octobre, a décidé d'apporter son soutien (2000 €) à ce projet, qui s'avère effectivement nécessaire et qui correspond à nos orientations.

À l'occasion de la prochaine AG du 6 février 2015 sera posée la question de l'avenir de l'association, des orientations, du choix des projets... Cette A.G. sera, comme chaque année, suivie d'un apéritif et d'un repas. Nous espérons que vous viendrez nombreux participer au débat et partager les réjouissances !

Le Président



à réaliser en 2015 :
Finir la construction de
3 sanitaires et
d'une deuxième classe maternelle





Association Béatrice

ASSOCIATION BÉATRICE

QUI SOMMES-NOUS ?

L'Association BEATRICE est une Association (loi 1901) créée en 2005, en mémoire de Béatrice Rogez-Mélen, jeune femme médecin, prématurément décédée. Nous sommes une Association Humanitaire qui soutient un Centre de Santé Rural en Inde du Sud, dans la région de Pondichéry, dans une communauté de trois villages (environ 10.000 habitants), intouchables et pêcheurs, en partenariat avec une petite ONG indienne, Karunalayam. L'Association BEATRICE fonctionne grâce aux dons de ses membres et à une équipe de bénévoles.

POURQUOI ?

Nos actions ont d'abord porté sur l'amélioration d'un petit dispensaire, seule structure de soins locale, dans le village de Périyamudaliarchavady.

Nous avons ensuite rénové entièrement le dispensaire et recruté une équipe médicale, créant ainsi ce Centre de Santé rural qui offre gratuitement aux habitants, des soins médicaux, des programmes de prévention, d'éducation à la santé et à la nutrition, en particulier en direction des femmes et des enfants.

Actuellement nous mettons en place un programme de dépistage et de traitement des anémies chez les femmes et les jeunes filles des trois villages.

Notre site internet : www.beatrice.asso.fr vous donnera plus d'informations sur les actions de l'association.

Vous pouvez également nous contacter par e-mail à l'adresse : contact@beatrice.asso.fr



Nous comptons sur votre soutien

La Présidente, Marie Rogez

A.B.S.V. (ASSOCIATION SPORTIVE BOULISTES VINSOBRAS)

L'Association Sportive Boulistes Vinsobrais a connu, comme chaque année, une saison 2013/2014 très dense avec pas moins de seize challenges "sociétaires" ou "régionaux".

Outre l'engagement individuel de certains de ses adhérents dans divers challenges, la saison hivernale verra la participation de l'A.S.B.V. aux compétitions suivantes :

- "A.S. 3^{ème} et 4^{ème} série", épreuve qui regroupe trois équipes du secteur de Nyons (Grignan, Vinsobres et Nyons) ;
- Les "douze heures de Nyons" au boulodrome couvert le 8 mars 2015.

Deux tournois régionaux seront organisés à domicile :

- **Le 14 mars 2015 (triplettes)**
- **Le 30 mai 2015 (doublettes).**

Enfin, tous les mardis après-midi depuis la dernière rentrée scolaire, l'Association a le plaisir de **participer bénévolement aux "T.A.P."** (Temps d'Activités Périscolaires) au bénéfice des enfants des écoles du village.

L'ASBV profite de cet article pour souhaiter à tous les Vinsobrais une bonne et heureuse année 2015.

Alain JAUME, Président



Les finalistes de la traditionnelle rencontre Vinsobres/Taulignan disputée le 26 juillet

MARE NOSTRUM



Chers vinsobrais et vinsobrais,

Certains auront entendu parler de nous, par le biais de la presse, par leurs enfants ou grâce à la très agréable 1^{ère} fête des associations, organisée par la mairie de Vinsobres en octobre dernier.

Pour ceux d'entre vous qui n'auraient pas connaissance de la structure et de l'initiative que nous avons entrepris de construire, une courte présentation s'impose. Nous sommes deux jeunes, **Lucas Bergougnoux**, vinsobrais de naissance et **Gitanjali Picvoschi**, vinsobaise d'adoption, qui avons décidé de nous lancer dans une aventure associative portée sur la promotion des cultures méditerranéennes, dans une optique d'ouverture à la richesse de la différence et à la tolérance.

Concrètement, notre action s'articule autour **d'un projet d'itinérance autour de la Méditerranée**, que nous avons initié en ce début de mois de novembre et qui servira à récolter des données (photographiques, vidéos, sonores, écrites) sur les différentes cultures méditerranéennes et plus particulièrement sur les cultures musicales de nos peuples voisins. **Notre but étant le partage des connaissances, nous tenons un carnet de voyage numérique sur notre site internet, à destination de tous.**

Soucieux d'en faire une expérience véritablement enrichissante pour le plus grand nombre, nous avons décidé d'orienter plus spécifiquement nos actions envers un public scolaire et c'est pour cela que nous associons deux établissements scolaires locaux, **l'école élémentaire de Vinsobres et deux classes de 6^{ème} du collège Barjavel de Nyons.**

Nous créerons à notre retour une exposition itinérante que nous ne manquerons pas de proposer sur le territoire vinsobrais.

Cette description, la plus synthétique possible, d'un projet de cette conséquence n'est certes pas suffisante et c'est pour cela que nous vous invitons à vous rendre sur notre site internet, afin d'en découvrir toutes les caractéristiques.

www.assomarenostrium.com

Nous avons imaginé ce projet comme la première pierre apportée à un édifice associatif durable, ancré sur le territoire de Vinsobres et des Baronnies provençales. Nous voudrions donc poursuivre, diversifier et accroître par le futur les actions de cette association. Nous invitons toutes personnes à nous rejoindre en adhérant à l'association, en se proposant comme bénévole ou en nous faisant un don. Des personnes souhaitant occuper un poste de dirigeant de l'association sont notamment les bienvenues !

Gitanjali Picvoschi et Lucas Bergougnoux,

**Association Mare
Nostrum
10 rue montagne
de la Lance
26110 Vinsobres**

06 67 98 20 47

marenostrium.asso@gmail.com

LE MONOXYDE DE CARBONE

concernent
... Les bons gestes de prévention aussi :

**FAITES
VERIFIER
ET ENTREtenir**
avant chaque hiver
vos installations
de chauffage, eau chaude,
ventilation...



RESPECTEZ
le mode d'emploi
des appareils à combustion
(chauffages d'appoint,
groupes électrogènes,
appareils à gaz...)



AÉREZ
au moins
10 minutes
par jour



Le monoxyde de carbone est un gaz **toxique, invisible, inodore, non-irritant... et mortel.**

DIFFÉRENTS HORAIRES

LA POSTE

Vous pouvez déposer vos objets avisés et retrouver les services de la Poste à l'épicerie LA FONTAINE.

Ouverture du relais de poste commerçant **mardi au vendredi de 8h00 à 12h30 et 16h00 à 19h00, le samedi et le dimanche de 8h00 à 12h00**

LA MAIRIE

Lundi, mardi, jeudi
8h30/12h00 et 13h30/17h30
Mercredi de 8h30 à 12h00
Vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00

PERMANENCE DU MAIRE

Sur rendez-vous 04.75.27.64.49

NAVETTE POUR NYONS

Tous les jeudis matins devant la mairie :
Période scolaire : 9H15
Pendant les vacances : 9h00

MARCHE

Fruits et légumes frais tous les lundis matin de 9h à 12h

PIZZAS

Mardi et vendredi soirs place de la mairie

BOULANGERIE

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi
7h30/12h30 et 15h30/19h
Samedi, dimanche
7h30/12h30

EPICERIE DE LA FONTAINE

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi
7h30/12h30 et 15h30/19h30
Dimanche de 7h30 à 12h30
Dépôt de journaux : Tribune et Dauphiné

COIFFURE ACTUELLE

Mardi, jeudi : 9h/12h et 14h/18h30
Vendredi : 8h30/18h
Samedi : 8H30/16h

COIFFEUSE A DOMICILE

Brigitte BLANC
Mardi, jeudi, vendredi, samedi
Sur rdv : 06.07.06.47.31

RF COIFFURE MIXTE

9 place de l'église
Du mardi au jeudi 9h/12h et 14h/18h30
Vendredi de 9h à 18h30 non-stop
Samedi de 9h à 16h00 non-stop
Horaires modulables sur rdv 04.75.26.03.38

DECHETTERIE

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi
9h/12h et de 14h à 16h30
Samedi 10h/12h et 14h/17h
Dépôts gratuits pour les déchets verts, encombrants, cartons, textiles, ferraille, bois, huiles de vidanges, batteries.
Renseignements à la CCVE 04.75.26.44.23

ANTENNE MSA DE NYONS

Lundi : 14h à 16h30
Mardi au vendredi : 9h/h12h-14h à 16h30

POLE SANTE

Médecin

José COSTANZO 04.75.27.62.39
Du lundi au vendredi : 10h/12h-16h/18h30

Infirmières

Patricia DEJEAN 06.65.12.58.96
Ghislaine BOUSTIE 06.84.01.72.47

Ostéopathe

Sophie DOYER 06.63.51.50.76
Alicia MORARD 06.82.29.82.76
TEL. FIXE 09.83.73.68.18

ETAT CIVIL 2014

Les naissances

Léo VASSY	le 27 décembre 2013 à Orange
Joachim DAUBIE	le 29 janvier à Orange
Maxime BALET VIRET	le 18 février à Carpentras
Tempérance PRADELLE	le 27 août à Carpentras
Noé CHARLES	le 30 août à Carpentras
Antoine MARTINETTI	le 01 septembre à Orange
Léandra FERNANDES	le 05 septembre à Avignon



Les baptêmes civils

Hugo CANIFFI	le 9 août
Evan CANIFFI	le 9 août
Nans CANIFFI	le 9 août
Mila JARA AUBERT	le 6 septembre
Chloé DURGNAT	le 6 septembre

Les mariages

Eric VINCHES et Patrick JARGEAT	le 26 avril
Fabien ECKL et Laura FOUQUET	le 24 mai
Charles VINSON et Marie VION	le 28 juin
Patrick BOURGAULT et Véronique PETIT	le 28 juin
Cédric JARA et Florie AUBERT	le 06 septembre
Laurent DURGNAT et Catherine ESPI	le 06 septembre

Les décès

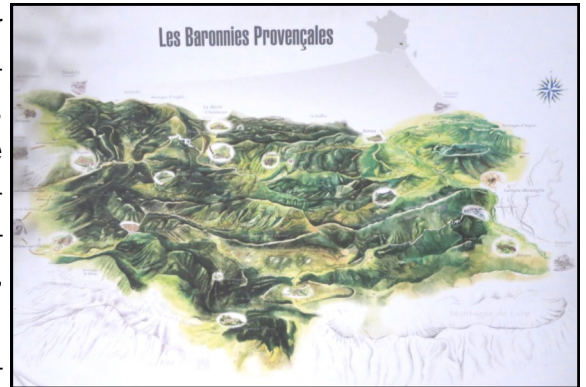
Renée CORBIN	le 12 décembre 2013 à Orange
Paulette PIALLAT	le 08 février à Nyons
Georges TIRANT	le 12 février à Valréas
Gabriel TACHON	le 27 février à Malaucène
Yvette BOUCHER	le 07 mars à Vaison-la-Romaine
Marcelle TURC	le 16 mars à TULLE
Serge MERGERIE	le 24 mars à Vaison-la-Romaine
Elise RONAT	le 12 avril à Cagnes-sur-Mer
Roger SAINT ROMAN	le 13 avril à Lyon 08
Marguerite VLAMINCK	le 12 mai à Vinsobres
Odette RUBIO	le 06 juin à Orange
Annie PIOLLET	le 09 juin à Vaison-la-Romaine
Térésina BONI	le 23 août à Nyons
Marcelle MAHUET	le 31 août à Orange
Henria BERNARD	le 17 septembre à Nyons
Lucile PASQUIER	le 14 octobre à Malaucène
Nathalie JALLAT	le 26 octobre à Vinsobres
Louis DALLE FRATTE	le 17 novembre à Valréas



Canou
1959 - 2014

MME SÉGOLÈNE ROYAL À VINSOBRES

Le 8 décembre 2014, Vinsobres a eu l'honneur et le plaisir d'accueillir Ségolène Royal, Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, en présence de Didier Guillaume, Sénateur, Président du Conseil général de la Drôme, d'Hervé Rasclard, Président du Syndicat mixte des Baronnies provençales, des représentants des conseils régionaux de Paca et Rhône-Alpes, du conseil général des Hautes-Alpes et de Pierre Combes, Conseiller général du canton, Maire de Nyons.



Après avoir échangé dans la salle des fêtes avec 25 professionnels du futur Parc des Baronnies provençales autour des projets, des produits et savoir-faire du terroir, c'est dans la salle polyvalente que Madame la Ministre a pris la parole devant une salle comble invitée par la préfecture.

La teneur de son allocution fut une bien agréable surprise pour notre commune et pour toutes celles qui avaient délibéré il y a plusieurs mois pour rejoindre le Parc naturel régional des Baronnies provençales.

En effet, c'est en cette journée du 8 décembre 2014, à Vinsobres, que Ségolène Royal a annoncé la création du Parc naturel régional des Baronnies et signé l'arrêté devant une salle qui s'est spontanément levée pour saluer cette décision historique pour notre territoire.



Cette journée restera dans la mémoire des Vinsobraises et Vinsobrais, mais aussi dans toutes les mémoires des habitants des Baronnies.

Merci à toutes celles et ceux qui ont soutenu ce projet de longue haleine, ainsi que les personnels municipaux et les services de l'état et de gendarmerie qui se sont mobilisés avec beaucoup d'efficacité et de réactivité, dans un délai très court, pour que cette visite ministérielle soit une réussite.



Nous remercions le Comité des Vignerons pour leur participation, et tous les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée.

C'est à Vinsobres que le Parc Naturel Régional des Baronnies est officiellement né.

C'est une véritable opportunité pour le développement de nos territoires ruraux, et nous nous devons d'en être tous les acteurs.

Signature de la charte du Parc

**La municipalité
vous invite
à ses voeux
le vendredi 9 janvier
à 18h30
à la salle des fêtes**



JOYEUX NOËL ET BONNE ANNEE